

Vaccin contre la grippe

(Vaccin contre la grippe, inactivé)

Ce que vous devez savoir

2013-2014

De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en espagnol et dans d'autres langues. Consultez www.immunize.org/vis

Hojas de información Sobre Vacunas están disponibles en español y en muchos otros idiomas. Visite www.immunize.org/vis

1 Pourquoi se faire vacciner ?

La grippe est une maladie contagieuse qui se répand aux États-Unis chaque hiver, généralement d'octobre à mai.

La grippe est provoquée par le virus influenza, également appelé virus de la grippe, et se transmet par la toux, les éternuements et les contacts rapprochés.

N'importe qui peut attraper la grippe, mais le risque est plus élevé chez les enfants. Les symptômes apparaissent subitement et peuvent durer plusieurs jours. Ils peuvent inclure :

- la fièvre/des frissons
- des maux de gorge
- des douleurs musculaires
- de la fatigue
- de la toux
- des maux de tête
- des écoulements ou une congestion nasale

La grippe peut être plus grave pour certaines populations que pour d'autres. Ces populations plus sensibles incluent les jeunes enfants, les personnes âgées de 65 ans ou plus, les femmes enceintes et les personnes souffrant de certains problèmes de santé, tels qu'une maladie cardiaque, pulmonaire ou rénale, ou celles souffrant d'un affaiblissement du système immunitaire. Il est très important que ces personnes soient vaccinées contre la grippe, ainsi que quiconque est en contact étroit avec elles.

La grippe peut également entraîner une pneumonie et aggraver les affections dont souffrent les personnes déjà malades. Elle peut entraîner des diarrhées et des convulsions chez les enfants.

Chaque année, **des milliers de personnes meurent de la grippe aux États-Unis**, et beaucoup plus encore sont hospitalisées.

Le vaccin contre la grippe est la meilleure protection que nous ayons pour nous protéger de la grippe et de ses complications. Il évite également que la maladie ne se transmette entre personnes.

2 Le vaccin inactivé contre la grippe

Il existe deux types de vaccin contre la grippe :

Vous recevez un vaccin **inactivé** contre la grippe, qui ne contient aucun virus vivant de la grippe. Il est administré par injection au moyen d'une aiguille et est appelé vaccin injectable.

Il existe un autre vaccin, appelé **vaccin vivant atténué** (affaibli) contre la grippe, qui est quant à lui pulvérisé dans les narines. *Ce vaccin fait l'objet d'une autre fiche d'information sur la vaccination.*

Le vaccin contre la grippe est recommandé chaque année. Les enfants âgés de six mois à huit ans devraient recevoir deux doses la première année qu'ils se font vacciner.

Les virus de la grippe sont en constante mutation. Chaque année, un vaccin est créé pour protéger contre les virus que l'on prévoit être les plus virulents pour l'année en question. Le vaccin contre la grippe ne peut pas empêcher tous les cas de grippe, mais il constitue notre meilleure défense contre la maladie. Le vaccin inactivé contre la grippe protège contre trois ou quatre différents virus de la grippe.

Il faut compter environ deux semaines pour que la protection se développe après la vaccination, et celle-ci dure de plusieurs mois à un an.

Certaines maladies qui ne sont pas provoquées par le virus influenza sont souvent prises pour la grippe. Le vaccin contre la grippe n'offre aucune protection contre ces maladies. Il protège uniquement contre la grippe.

Un vaccin contre la grippe « fortement dosé » est disponible pour les personnes âgées de 65 ans et plus. La personne qui vous administrera le vaccin pourra vous fournir de plus amples renseignements.

Certains vaccins inactivés contre la grippe contiennent en quantité infime un conservateur à base de mercure appelé thimérosal. Des études ont montré que le thimérosal contenu dans les vaccins n'est pas dangereux, mais il existe toutefois des vaccins contre la grippe sans conservateur.

3 Certaines personnes ne doivent pas recevoir ce vaccin

Vous devez indiquer à la personne qui vous vaccine :

- **Si vous souffrez d'allergies graves (potentiellement mortelles).** Si vous avez déjà développé une réaction allergique potentiellement mortelle après une dose de vaccin contre la grippe ou si vous souffrez d'une allergie grave à l'un quelconque de ses composants, il pourra vous être conseillé de ne pas vous faire vacciner. La plupart des vaccins contre la grippe (pas tous) contiennent une quantité minimale d'œufs.
- **Si vous avez déjà contracté le syndrome de Guillain-Barré** (une maladie paralysante grave appelée également SGB). Ce vaccin ne devrait pas être administré aux personnes ayant des antécédents de SGB. Vous devriez en informer votre médecin.
- **Si vous ne vous sentez pas bien.** On pourrait vous suggérer d'attendre que vous vous sentiez mieux. Mais vous devriez revenir.



4 Risques de réaction au vaccin

Les vaccins, comme tous les autres médicaments, présentent un risque d'effets secondaires. Ceux-ci sont généralement légers et disparaissent d'eux-mêmes.

Des effets secondaires graves sont également possibles, mais ils sont très rares. Le vaccin inactivé contre la grippe ne contient pas de virus vivants de la grippe. **Il n'est donc pas possible d'attraper la grippe avec ce vaccin.**

De brefs évanouissements et symptômes associés (tels que des mouvements saccadés) peuvent survenir après n'importe quelle intervention médicale, y compris une vaccination. **Le fait de s'asseoir ou de s'allonger pendant 15 minutes après la vaccination peut aider à prévenir une perte de connaissance et des blessures dues à une chute.** Informez votre médecin si vous êtes pris de vertiges ou de faiblesse ou si vous présentez des troubles de la vision ou un sifflement dans les oreilles.

Effets secondaires légers pouvant suivre l'administration d'un vaccin inactivé contre la grippe :

- douleur, rougeur ou tuméfaction au site d'injection
- enrouement, douleur, rougeur et démangeaison des yeux, toux
- fièvre
- douleurs
- maux de tête
- prurit
- fatigue

Si ces problèmes surviennent, ils se manifestent généralement peu après l'injection et durent un ou deux jours.

Effets secondaires modérés pouvant suivre l'administration d'un vaccin inactivé contre la grippe :

- Les jeunes enfants qui reçoivent en même temps le vaccin contre la grippe et le vaccin antipneumococcique (PCV13) semblent présenter un risque accru de convulsions dues à la fièvre. Adressez-vous à votre médecin pour obtenir de plus amples informations. Indiquez à votre médecin si un enfant qui va se faire vacciner contre la grippe a déjà été saisi de convulsions auparavant.

Effets secondaires graves pouvant suivre l'administration d'un vaccin inactivé contre la grippe :

- Une **réaction allergique grave** peut survenir avec n'importe quel vaccin. (On estime l'occurrence à moins d'un cas pour chaque million de doses.)
- Il existe un risque infime que le vaccin inactivé contre la grippe soit associé au syndrome de Guillain-Barré (SGB), avec des chiffres ne dépassant pas un ou deux cas par million de personnes vaccinées. Ce risque est bien inférieur au risque de complications graves dues à la grippe, qui peuvent être évitées grâce aux vaccins.

L'innocuité des vaccins fait toujours l'objet d'un suivi. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site www.cdc.gov/vaccinesafety/

Translation provided by the Immunization Action Coalition

5 Que faire en cas de réaction grave ?

Quels sont les symptômes à surveiller ?

- Surveillez tous les signes de nature inquiétante, par exemple les signes de réactions allergiques graves, une fièvre très élevée ou des changements comportementaux.

Les signes d'une réaction allergique grave peuvent comprendre urticaire, gonflement du visage et de la gorge, difficultés respiratoires, accélération du rythme cardiaque, étourdissement et faiblesse. Le cas échéant, ces réactions se manifestent quelques minutes à quelques heures après la vaccination.

Que faire ?

- Si vous pensez qu'il s'agit d'une réaction allergique grave ou d'une autre urgence qui ne peut pas attendre, appelez le 911 ou conduisez la personne à l'hôpital le plus proche. Sinon, appelez votre médecin.
- Ensuite, cette réaction doit être signalée dans le système américain de recueil des effets indésirables de tous les vaccins (Vaccine Adverse Event Reporting System, VAERS). Votre médecin peut effectuer le signalement, ou vous pouvez le faire vous-même, sur le site Web VAERS à l'adresse www.vaers.hhs.gov ou en composant le **1-800-822-7967**.

Le VAERS ne sert qu'à signaler des réactions. Il ne fournit pas d'avis médical.

6 Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins

Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins (National Vaccine Injury Compensation Program, VICP) est un programme fédéral qui a été créé pour dédommager les personnes qui pourraient avoir subi un préjudice causé par certains vaccins.

Les personnes qui pensent avoir subi un préjudice à cause d'un vaccin peuvent se renseigner sur ce programme et sur le dépôt d'une réclamation en appelant le **1-800-338-2382** ou en consultant le site Web du VICP à l'adresse suivante : www.hrsa.gov/vaccinecompensation.

7 Pour en savoir davantage

- Parlez-en avec votre médecin.
- Contactez le service de santé de votre ville ou de votre État.
- Contactez les centres américains pour le contrôle et la prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) :
 - Appelez le **1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO)** ou
 - Consultez le site Web des CDC à l'adresse suivante : www.cdc.gov/flu

Vaccine Information Statement (Interim)
Inactivated Influenza Vaccine

07/26/2013

French

Office Use Only



42 U.S.C. § 300aa-26